

Sujet : [INTERNET] opposition au projet de création de la zone artisanale bois de bramard

De : Alexandrine Lm <lemaire.alexandrine@gmail.com>

Date : 22/05/2022 13:14

Pour : pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Je soussignée Alexandrine Lemaire, née le 19 avril 1989, résidente de la commune de Saint-Just-Malmont

manifeste ma formelle opposition au projet de création de la zone Artisanale Bois de Bramard.

En effet, nous sommes alertés de toutes parts des problèmes liés au réchauffement climatique et de l'effort collectif qui doit être fourni pour protéger l'avenir de nos enfants.

Le rapport du GIEC (accessible gratuitement) permet de constater les conséquences désastreuses qui nous attendent. Détruire autant d'hectares de forêt, qui plus est, sur une zone humide...

Ce projet d'usine va à l'encontre de toutes les recommandations, c'est une aberration! Les responsables de ce projet ne se préoccupent donc pas de notre bien-être? Des futures générations?

De la biodiversité? Du manque d'eau?

Dois-je également aborder la question des nuisances visuelles et sonores? Les allers et retours des camions qui circuleront sur nos routes ?

Nous sommes venus habiter à la campagne pour la tranquillité qui y règne, pour que nous puissions jouir des paysages et de la nature.

Il existe de nombreux autres points qui me poussent à être en désaccord avec ce projet.

Les emplacements plus pertinents et respectueux de l'environnement ne manquent pas, ailleurs.

Je demande aux autorités compétentes de refuser la réalisation de ce projet.

En vous priant de prendre attentivement en considération ce point de vue, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Alexandrine Lemaire.